

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents en exercice Présents
au Conseil
Syndical

52 50 33

Date de la convocation :

23/03/2023

Date d'affichage

23/03/2023

Vote :

Abstention : /

Pour : 35

Contre : /

Séance du mardi 4 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatre avril, le Comité Syndical du Syndicat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BELORGEY, Président.

Présents :

Marc JAUDAUX – Dominique CAIRE – Alain PAUTET – Yves EUVRARD – François PERRIN – Laurence JACOTOT – Frédéric PERRIN – Sébastien FAGOT – Sébastien THEVENIN – Denis MALUTA – Thierry MACAIRE – Patrick JACQUET – Jean-Marie BAULAND – Jean Paul VIVIEN – Sébastien BELORGEY – Fabrice BRACQUEMOND – Bernadette REVERCHON – Gilbert VALENTIN – Aurore MOLARD – Céline GILARDET – Jean-Paul CHAPUIS – Didier LEVEQUE – Lucie FOURNIER BONNIN – Raymond ROSIER – Sophie CHAVATTE – Henri MAUCHAMP – François LORENZI – Alain BECQUART – Bertrand GRONDIN – Sébastien DELACOUR – Nicolas GAUTHRON – Alain BECQUET – Magali CHIFFLOT

S'étaient excusés : Jean-Christophe GUITTON – Camille SIMAR – Thierry MINET (pouvoir donné à M. VALENTIN) – Matthieu MICHAUD – David HIEZ (Pouvoir donné à M. LEVEQUE) – Martine DECHAUD – Jack DUBIEF – François VARIOT

Etaient absents : Eric CHEVALLET – Yann PETIOT – Michel BEAUNEE – Hervé LACROIX – Sylvain ROY – Philippe GAGEY – Pascal JEANNIARD – Eric REMY – Florian LORY – Jocelyne LECLERC – Rachel BARBIER – Jean-Michel VERPAUX

N° 6/2023

Secrétaire de séance : Gilbert VALENTIN**OBJET :** Affectation de résultats

Le Comité syndical après avoir examiné le compte administratif qui fait apparaître un excédent d'exploitation de 1 587 631.17 €, décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	
a. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	169 927,40
dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :	0,00
c. Résultats antérieurs reportés	1 417 703,77
D 002 du compte administratif (si déficit)	
R 002 du compte administratif (si excédent)	
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1)	1 587 631.17
(si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé du signe + ou -)	318 936,63
D 001 (si déficit)	
R 001 (si excédent)	
f. Solde des restes à réaliser d'investissement (précédé du signe + ou -)	-263 787,99
Besoin de financement = e + f	0,00
AFFECTATION (2) = d.	1 587 631.17
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0,00
2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	0,00
3) Report en exploitation R 002	1 587 631.17
Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) : 0,00	
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	

Le **Comité Syndical** après avoir délibéré, **à l'unanimité** des présents,
Mandate le président pour affecter les résultats indiqués ci-dessus

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le

ID : 021-252107917-20230404-2023_06-DE



Pour extrait conforme, le 4 avril 2023

Le Président, Sébastien BELORGEY

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. Belorgey', written over a faint circular official stamp.